



RECHERCHE COLLECTIVE SUR LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX

Projet du CREDHO-DIC coordonné par Abdelwahab Biad et Valérie Parisot

Cinquième réflexion d'étape

Vendredi 3 juin 2016, de 11h30 à 13h

en salle des commissions

- Conférence d'**Alexandre Gallois**, Maître de conférences HDR à l'Université de Rouen, intitulée : « Charte des droits fondamentaux et procédure pénale : quelle influence ? » ;
- Conférence de **Johan DECHEPY**, Maître de conférences à l'Université de Rouen, intitulée : « L'article 49 paragraphe 3 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne : la consécration du principe de proportionnalité des peines ou la reprise du principe de proportionnalité des sanctions ? »

Conférences ouvertes à tous les membres du CUREJ

et aux doctorants

Les étudiants de M2 ont la possibilité de venir écouter ces conférences.

L'entrée est libre.